

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2016
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le six décembre deux mil seize, s'est assemblé le douze décembre deux mil seize au lieu habituel de ses séances, salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (22)

M. MORIVAL, maire

M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, M. Goupil, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Kuliberda, M. Brounais, Mme Plaineau, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre, M. Boucard, Mme Bernard

Absents, excusés et représentés : (4)

Mme Fourage a donné pouvoir à M. Goupil

Mme Garnier a donné pouvoir à M. Bardou

Mme Paquereau a donné pouvoir à M. Guichard

Mme Falot a donné pouvoir à M. Labarre

Absents : (1)

Mme Amprou

Secrétaire de séance : M. Pilard

ORDRE DU JOUR

approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 septembre 2016

finances – affaires générales :

2016-90/Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

2016-91/Débat d'orientations budgétaires 2017

2016-92/Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2017

2016-93/Décision modificative n° 3 au budget principal

2016-94/Approbation du contrat de concession relatif à l'exploitation du marché d'approvisionnement, des halles et le placement des commerçants non sédentaires installés sur le domaine public avec la S.A.R.L. Sogemar

2016-95/Fixation de tarifs pour l'année 2017

2016-96/Demande de subvention à l'Etat au titre de la réserve parlementaire

2016-97/Instauration d'une vacation pour les opérations funéraires

2016-98/Demande de fonds de concours à Nantes métropole pour le développement et la gestion de sites communaux à vocation touristique

2016-99/Convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de la communauté de brigades de gendarmerie du Pellerin pour y effectuer l'entretien des locaux

2016-100/Convention de mise à disposition d'un agent du C.C.A.S. auprès de la commune du Pellerin

2016-101/Modification du tableau des effectifs

aménagement urbain :

2016-102/Création d'un périmètre d'étude sur le secteur des Grandes Noëllles – Jouardais ouest

2016-103 /Acquisition de la parcelle cadastrée AL 195 située rue de la Genolière

enfance – scolarité :

2016-104/Approbation de la convention de participation des communes aux charges du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

2016-105/Approbation de la convention d'objectifs et de financement du relais assistants maternels avec la caisse d'allocations familiales de la Loire-Atlantique 2016-2020

2016-106/Approbation d'une convention avec la commune de Saint-Jean-de-Boiseau de répartition des charges financières et de mise à disposition d'un agent territorial pour le relais assistants maternels

2016-107/Approbation de la convention et des modalités de participation financière au fonctionnement du multi-accueil de l'association « le bac à sable »

2016-108/Approbation de la convention du dispositif « écomobilité scolaire » avec Nantes métropole

cadre de vie :

2016-109/Rapport annuel 2015 de Nantes métropole sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés

2016-110/Rapport annuel 2015 de Nantes métropole sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

Le compte rendu est approuvé par 12 voix pour (M. Morival, M. Gavouyère, Mme Mériadec, Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Laussucq, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Pilard, Mme Guillou, M. Bardou).

15 abstentions détaillées comme suit :

5 absents du jour : Mme Fourage, Mme Garnier, Mme Paquereau, Mme Falot, Mme Amprou

6 absents le 26 septembre 2016 : M. Lécureuil, M. Goupil, Mme Garnier, Mme Paquereau, Mme Plaineau, Mme Bernard

4 abstentions au vote : M. Labarre, Mme Toucane, M. Chauvet, M. Boucard

2016-90/COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

2016-91/DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- prend acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires du budget communal pour l'exercice 2017,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2016-92/AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement pour l'année 2017 présentées en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 20 voix pour, 4 abstentions (MM. Chauvet, Boucard, Mmes Bernard, Toucane), 2 contre (M. Labarre, Mme Falot).

2016-93/DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modification n° 3 du budget primitif 2016 présentée en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-94/APPROBATION DU CONTRAT DE CONCESSION RELATIF A L'EXPLOITATION DU MARCHE D'APPROVISIONNEMENT DES HALLES ET LE PLACEMENT DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES INSTALLEES SUR LE DOMAINE PUBLIC AVEC LA S.A.R.L. SOGEMAR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de concession entre la S.A.R.L. Sogemar et la commune concernant l'exploitation du marché d'approvisionnement, des halles et le placement des commerçants non sédentaires installés sur le domaine public,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ledit contrat et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-95/FIXATION DE TARIFS POUR L'ANNEE 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les tarifs présentés ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-96/DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire de l'année 2017 de 25 000 € pour financer partiellement l'opération d'extension du pôle associatif et culturel,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 23 voix pour, 3 abstentions (M. Chauvet, Mmes Toucane, Bernard).

2016-97/INSTAURATION D'UNE VACATION POUR LES OPERATIONS FUNERAIRES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable sur un montant de vacation de 20 € pour les opérations funéraires présentées en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 23 voix pour, 3 contre (M. Chauvet, Mmes Toucane, Bernard).

2016-98/DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A NANTES METROPOLE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DE SITES COMMUNAUX A VOCATION TOURISTIQUE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention triennale entre Nantes métropole et la commune du Pellerin pour le versement d'un fonds de concours,
- de demander à Nantes métropole le fonds de concours pour le développement et la gestion d'un site communal à vocation touristique (site de La Martinière),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-99/CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE BRIGADES DE GENDARMERIE DU PELLERIN POUR Y EFFECTUER L'ENTRETIEN DE LOCAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver, pour l'année 2017, la convention de mise à disposition d'un agent communal entre la commune du Pellerin et la brigade de gendarmerie du Pellerin pour l'entretien de la gendarmerie,
- de fixer le tarif d'entretien du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, à la somme de 849,29 €, qui correspond au paiement des 47 heures de travail effectuées par l'agent,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention, les avenants éventuels et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-100/MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU C.C.A.S. POUR LE SECRETARIAT DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer pour l'agent concerné, la convention de mise à disposition précitée, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-101/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de créer un poste de brigadier chef principal, emploi permanent à temps complet,
- de créer un poste sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs, emploi permanent à temps complet,
- de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet,
- d'approuver le tableau des effectifs modifié,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté par 20 voix pour, 6 abstentions (MM. Labarre, Boucard, Chauvet, Mmes Falot, Toucane, Bernard).

2016-102/CREATION D'UN PERIMETRE D'ETUDE SUR LE SECTEUR DES GRANDES NOELLES – JOUARDAIS OUEST

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place d'un périmètre d'étude pour le secteur des Grandes Noëlls-Jouardais ouest ci-dessus (cf : ci-joint un plan du périmètre),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé par 19 voix pour, 5 abstentions (Mmes Mériadec, Breyer-Chiché, Falot, Toucane, M. Labarre), 2 contre (M. Chauvet, Mme Bernard).

2016-103/ACQUISITION DE LA PARCELLE AL 195 SITUEE RUE DE LA GENOLIERE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir la parcelle cadastrée AL 195 située rue de la Genolière à l'euro symbolique, les frais connexes d'acte notarié étant à la charge de la commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire à rétrocéder la parcelle correspondant au trottoir à Nantes métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-104/APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES DU RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (R.A.S.E.D.)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention avec la commune de La Montagne et de participer financièrement aux charges du R.A.S.E.D. par rapport aux effectifs scolaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-105/APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE 2016/2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention d'objectifs et de financement du R.A.M. avec la C.A.F.,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-106/APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-BOISEAU DE REPARTITION DES CHARGES FINANCIERES ET DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT TERRITORIAL POUR LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention avec la commune de Saint-Jean-de-Boiseau de répartition des charges financières et de mise à disposition d'un agent territorial pour le RAM pour une durée de 4 années,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-107/APPROBATION DE LA CONVENTION ET DES MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL DE L'ASSOCIATION « LE BAC... A SABLE »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention d'octroyer à l'association « le bac... à sable » une subvention de fonctionnement, pour l'année 2017, de 1,75 € par heure par enfant pelleriniais fréquentant le multi accueil associatif déplafonnée, et une revalorisation prévue à l'article 3-1 de la dite convention au titre des années suivantes,
- d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs ci-jointe définissant les conditions d'octroi de la subvention de fonctionnement,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite convention, les avenants et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-108/APPROBATION DE LA CONVENTION DU DISPOSITIF « ECOMOBILITE SCOLAIRE » AVEC NANTES METROPOLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention avec Nantes Métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

2016-109/RAPPORT ANNUEL 2015 DE NANTES METROPOLE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport faite en séance.

2016-110/NANTES METROPOLE – RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport faite en séance.

Le Pellerin, le 14 décembre 2016

Le Maire,

Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère,

C. Mériadec,

N. Lécureuil,

M.C. Curaudeau,

F. Brillaud de Laujardière,

T. Goupil,

G. Laussucq,

A. Guichard,

H. Breyer-Chiché,

F. Fleury,

D. Pilard,

B. Kuliberda,

P. Brounais,

I. Plaineau,

M.C. Guillou,

X. Bardou,

E. Chauvet,

C. Toucane,

E. Labarre,

T. Boucard,

L. Bernard